

Que faire si vous avez perdu tous vos papiers en même temps ?

Vous avez perdu votre portefeuille ou votre sac dans lequel se trouvaient vos papiers ? Nous vous expliquons la démarche à suivre.

Si vous avez perdu votre carte d'identité et/ou votre passeport, ainsi que votre permis de conduire et/ou votre carte grise et/ou votre carte Vitale et/ou votre carte d'électeur et/ou votre livret de famille, il faut d'abord demander une nouvelle carte d'identité ou un nouveau passeport.

En effet, pour la demande des autres documents, il faudra présenter une pièce d'identité valide.

Le remplacement de chaque document doit faire l'objet d'une demande indépendante :

[Carte d'identité](#)

[Passeport](#)

[Permis de conduire](#)

[Carte grise](#)

[Carte Vitale](#)

[Carte électorale](#)

[Livret de famille](#)

Si la carte d'identité et/ou le passeport de votre enfant ont été perdus, ainsi que son permis de conduire et/ou sa carte Vitale, il faut d'abord demander une nouvelle carte d'identité ou un nouveau passeport.

En effet, pour la demande des autres documents, il faudra présenter une pièce d'identité valide.

Le remplacement de chaque document doit faire l'objet d'une demande indépendante :

[Carte d'identité](#)

[Passeport](#)

[Brevet de sécurité routière ou permis de conduire](#)

[Carte Vitale](#)

Carte d'identité

Pour un majeur

[Première demande](#)

[Renouvellement](#)

[Carte perdue](#)

[Carte volée](#)

Pour un mineur

[Première demande](#)

[Renouvellement](#)

[Carte perdue](#)

[Carte volée](#)

Questions – Réponses

- [Que faire si je retrouve une pièce d'identité déclarée perdue ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Perte ou vol de la carte Vitale](#)

Où s'informer ?

- Si vous avez besoin d'aide pour accomplir les démarches :

[France Services / Maison de services au public](#)

Textes de référence

- [Circulaire du 19 janvier 2004 relative à l'enregistrement des déclarations de perte des documents d'identité](#)



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](#)